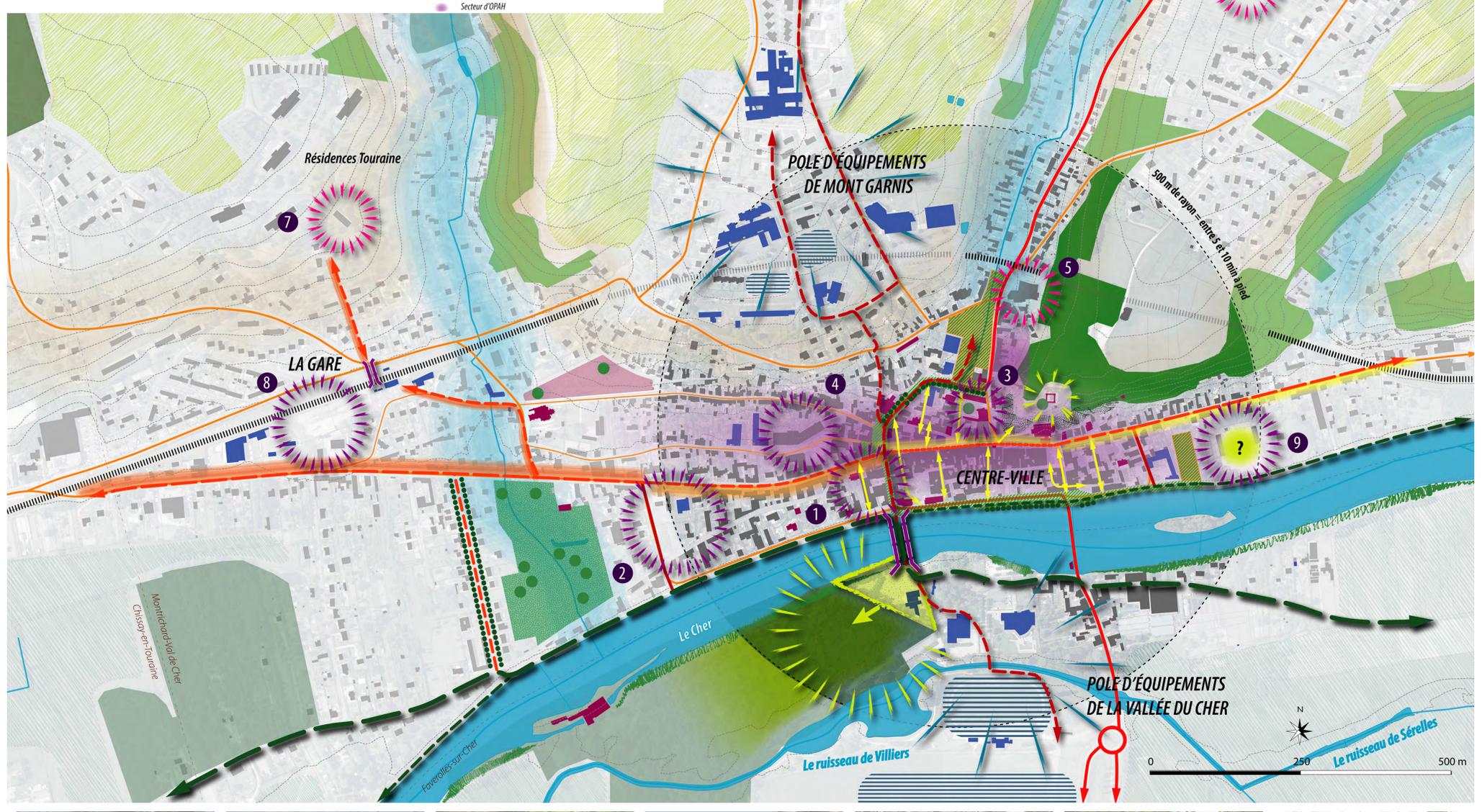


### SCÉNARIO

- UNE ARMATURE D'ESPACES PUBLICS À QUALIFIER**
  - Le Cher à vélo
  - Les promenades en bord de Cher
  - L'axe des équipements Nord-Sud
  - L'axe urbain Est-Ouest
  - Les venelles
  - Une nouvelle passerelle
  - Des parkings aux portes du centre-ville
- DES ESPACES PATRIMONIAUX ET DE NATURE - DES ATTRACTIONS TOURISTIQUES ET DES RESPIRATIONS PAYSAGÈRES POUR LES HABITANTS**
  - Le parc-plage**
    - Le parc-Plage
    - Restauration du parc-plage
    - Extension du parc-plage dans le bois
  - Le donjon**
    - Le donjon
    - Les jardins aux pieds du Donjon
  - Les autres espaces de nature**
    - Cour de l'Hôtel Effiat
    - Site du quai Jean Bart
    - La place du Champ de Foire
- DES POTENTIELS DE RENOUVELLEMENT URBAIN**
  - Secteurs de renouvellement urbain à dominante habitat
  - Secteurs de renouvellement urbain dont la vocation est à interroger: équipement, habitat, commerces ...
  - 1 L'îlot Langou
  - 2 Le secteur gazomètre
  - 3 L'Hôtel Effiat
  - 4 L'ancien hôpital
  - 5 Réhabilitation de l'ancienne caserne de pompiers
  - 6 Les Belltres
  - 7 Le bâtiment administratif des Résidences Touraine
  - 8 Le secteur de la gare
  - 9 Le site du quai Jean Bart
  - Secteur d'OPAH



### CADRE DE VIE VALORISER LES ESPACES PATRIMONIAUX ET DE NATURE



**> LES ESPACES PATRIMONIAUX ET DE NATURE : DES ATTRACTIONS TOURISTIQUES ET DES RESPIRATIONS PAYSAGÈRES POUR LES HABITANTS**

**AXE 1 : LA VALLÉE DU CHER - UNE RENAISSANCE DU PRESTIGE BALNÉAIRE ET TOURISTIQUE, UN POUMON DE VERT ET D'EAU**  
 Avec l'instauration des premiers congés payés, la ville de Montrichard a attiré de nombreux vacanciers et artistes parisiens, séduits par la douceur de vivre de la vallée du Cher. Une station balnéaire avec sa plage, ses hôtels et ses villégiatures s'est développée et a rayonné pendant des dizaines d'années le long des rives du Cher. Aujourd'hui, plusieurs actions sont projetées afin de redonner le lustre de la Belle Époque à la vallée du Cher au profit de tous les habitants et touristes. L'objectif est d'aménager le Parc-Plage en un lieu de loisirs de qualité, lieu de vie au bord de l'eau, pendant indispensable à la vie urbaine, et étape touristique sur l'itinéraire du Cœur de France à Vélo :

- restaurer le bar-restaurant de la plage dans sa configuration de 1936 et en le dotant d'une terrasse et poursuivre l'aménagement de qualité du site afin de bénéficier des labels Handiplage et Station de tourisme,
- étendre l'espace de loisirs et de promenade à hauteur des bois du moulin des Îles de la Motte,
- rendre la promenade plus engageante le long de la rive nord du Cher, également support de l'itinéraire du Cher à Vélo, et mettre en valeur les anciens quais portuaires,
- affirmer le trait d'union entre la ville et le Cher par la création d'une passerelle piétonne reliant le belvédère au Parc-Plage

**AXE 2 : LE DONJON - SYMBOLE PAYSAGER ET POINT D'APPEL TOURISTIQUE**  
 La ville de Montrichard Val de Cher bénéficie d'un patrimoine bâti remarquable dont le donjon de la forteresse est le point de mire. Toutefois, outre une mise en sécurité indispensable dont les premières tranches de travaux ont déjà été achevées, le parcours muséographique de ce site s'avère vieillissant et peu compatible avec les attentes et les exigences des visiteurs. Il s'agit donc de :

**poursuivre les travaux de restauration du site de la forteresse et en faire un véritable lieu touristique** doté d'une muséographie attractive et innovante et permettant l'organisation d'événements festifs et culturels réguliers. Une attention particulière peut également être portée sur le patrimoine de jardins en terrasses se trouvant aux pieds de la forteresse. Des travaux de restauration des murs et escaliers pourraient être entrepris.

**AXE 3 : LES LIEUX DE NATURE EN VILLE À VALORISER**  
 Attirer des habitants dans le centre ancien va de pair avec une valorisation paysagère des espaces de nature à proximité. Le Parc-Plage offre d'ores et déjà un espace de respiration rencontrant le succès pour les habitants et visiteurs de passage. D'autres espaces peuvent être valorisés :

- en lien avec la valorisation patrimoniale de l'Hôtel d'Effiat, rénover sa cour intérieure en un square urbain plus ouvert sur la ville,
- s'interroger sur le devenir du site du quai Jean Bart, localisé en zone inondable, mais idéalement placé sur le chemin de la promenade du Cher : un nouveau parc urbain? un lieu d'accueil d'événements touristiques et culturels?...
- réaménager la place du Général de Gaulle pour en faire un espace planté, mettant en scène le paysage.

